

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 505.917

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Agrafe pour porte-plumes réservoirs ou autres.

M. PAUL-LÉONIDE BAUDRY résidant en France (Seine).

Demandé le 10 novembre 1919, à 15<sup>h</sup> 50<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 17 mai 1920. — Publié le 10 août 1920.

La présente invention se rapporte à un système d'agrafe à pointe pénétrant dans le tissu du vêtement, pour porte-plumes réservoirs ou autres. Elle assure l'accrochage solide du stylographe, sans risquer de déchirer le vêtement, en raison de la disposition particulière de la pointe d'attache qui s'éclipse totalement quand on veut agraffer ou dégraffer.

10 Aux dessins annexés la figure 1 montre une agrafe conforme à l'invention; les figures 2 et 3 sont une variante.

Sur la figure 1 le bouchon creux d'un porte-plume à réservoir, est indiqué en 1. Deux petits leviers 3 et 8, l'un à l'extérieur 3, l'autre à l'intérieur 8, sont articulés en 4 et 9 respectivement, de petits ressorts 10 à l'intérieur et 5 à l'extérieur, commandent les petits leviers et tendent à les rapprocher. 20 Le levier intérieur 8 est fixé par son extrémité supérieure à un petit poussoir 2 qui traverse la paroi du bouchon 1; à l'autre extrémité se trouve fixée la pointe d'attache de l'agrafe 7, laquelle naturellement traverse 25 le bouchon 1. La dite pointe se loge dans une petite coupelle 6 fixée à l'extrémité inférieure du levier 3.

Le fonctionnement est des plus simples; pour dégager le porte-plume il suffit d'appuyer 30 simultanément sur le petit poussoir 2 et

sur le levier 3; les deux leviers s'écarteront et, de plus, la pointe 7 s'éclipsera à l'intérieur du bouchon.

Sur les figures 2 et 3 on a montré une nouvelle disposition dans laquelle le mécanisme est extérieur et se superpose en quelque sorte aux agrafes employées jusqu'à présent, pour maintenir les porte-plumes réservoirs dans les poches de vêtements.

L'agrafe 11, fixée au porte-plume par un 40 collier 15 ou par tout autre moyen, est terminée à la manière ordinaire par une petite boule, percée de part en part d'un trou dans lequel s'engage une aiguille 12, portée par un levier 13 à ressort de rappel, articulé en 14 45 sur la bague 15 de l'agrafe 11.

Comme on le voit sur la figure 3 l'aiguille 12 traverse le tissu 16 du vêtement. Elle peut même être assez longue pour venir s'engager dans une petite cavité 17, ou dans un trou pratiqué 50 dans le bouchon du porte-plume.

Pour dégager l'aiguille il suffit d'appuyer sur le levier 13; l'aiguille 12 se dégage du tissu et sa pointe s'avale complètement dans la boule, sans pouvoir entraîner ni déchirer 55 le tissu quand on tire de bas en haut sur le porte-plume.

RÉSUMÉ :

1° Une agrafe pour porte-plumes résér- 60

Prix du fascicule : 1 franc.

voirs ou autres se caractérisant par l'impossibilité pour la pointe d'attache de déchirer les vêtements quand on agrafe ou dégrafe, la dite pointe s'éclipsant chaque fois que l'on ouvre l'agrafe en faisant osciller les deux leviers qui la constituent.

2° Variante de la disposition de 1° dans laquelle on utilise des agrafes semblables à celles employées jusqu'à présent, la boule

terminant ces dernières étant percée d'un trou dans lequel s'engage une aiguille portée par un levier articulé sur la bague de l'agrafe.

PAUL-LÉONIDE BAUDRY.

Par procuration :  
Hippolyte Josse.

